



& Vous  
N° 10 – Octobre 2023



## Annonce Spéciale : notre nouveau site internet est en ligne !

Ces derniers mois nous vous avons accueillis sur une page temporaire, le temps pour nous de mûrir le projet.

Nous le souhaitons accueillant, chaleureux, pratique et informatif. Vivez l'expérience en vous rendant sur [www.lmpt-coop.fr](http://www.lmpt-coop.fr)

- 1. Vous apprécierez la **navigation fluide** et l'interface utilisateur intuitif vous permettant de trouver facilement ce que vous cherchez
- 2. Son design **moderne et épuré**
- 3. **Le gain de temps en créant votre espace locataire** dans lequel vous y retrouverez l'essentiel de vos documents et la possibilité de régler en ligne votre Loyer



## Punaises de lit

Il y a 3 ans la Direction de La Maison Pour Tous a été précurseur en la matière en choisissant de créer un poste de technicien 3D (Désinsectisation/ Dératisation/ Désinfection).

**Sa stratégie ?** internaliser le traitement des punaises de lit détectées sur son patrimoine.



Pour aller encore plus loin face à ce fléau, notre Coopérative a fait le choix d'améliorer et d'optimiser les pratiques sur le terrain en se dotant d'une chienne Springer Anglais (Toupie) et spécialisée dans la détection des punaises de lit.

L'intervention du chien et la localisation précise des nuisibles permet de cibler les traitements, de les rendre plus efficaces, plus écologiques et moins coûteux.

**Information aux locataires actuellement rattachés à l'agence des Hauts-de-Bienne**

Eric POLI, Directeur Général de la SCIC HLM La Maison Pour Tous vous informe du regroupement de l'agence des Hauts-de-Bienne avec les agences de Saint-Claude et de Champagnole à compter du **lundi 11 décembre 2023**.

Pour vous permettre d'identifier votre nouvelle agence de rattachement, nous vous invitons à prendre connaissance du courrier postal qui vous a été transmis par notre Coopérative. Soucieux de notre mission et de la qualité de service, nous vous assurons que cette évolution ne changera pas le périmètre d'action de nos équipes techniques qui maintiendront leur présence sur le terrain et la proximité avec les locataires.

**Nous restons joignable au : 03 84 35 14 96 et par mail : lmpt-coop@lmpt-coop.fr**



## LOCATAIRES, DEVENEZ SOCIÉTAIRES ET PARTICIPEZ À LA VIE DE LA COOPÉRATIVE

Depuis 2017, La Maison Pour Tous est une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) de logements HLM. Au 1er janvier 2021, l'OPH du Jura, l'OPH de Saint-Claude et la Maison Pour Tous ont opéré une fusion / transformation pour devenir la SCIC HLM La Maison Pour Tous. Ses statuts placent l'utilisateur et non le capital, au cœur du projet de la société. Les différents utilisateurs peuvent devenir membres (sociétaires) de la coopérative en acquérant une part sociale.

### LE SOCIETARIAT, C'EST QUOI ?

En tant que coopérative de logements, La Maison Pour Tous permet à ses utilisateurs (locataires, accédants à la propriété) de s'engager dans un projet collectif. Fidèles à l'esprit des fondateurs, les membres des coopératives (sociétaires) adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

### LE SOCIETARIAT, COMMENT CA MARCHE ?

La présence du locataire dans le sociétariat est prévue par les statuts de la coopérative. Le principe est que tout utilisateur des services de la coopérative soit également associé au capital social et puisse ainsi participer à l'assemblée générale de la coopérative et voter dans le collège utilisateurs :

Sur la base du volontariat pour les locataires déjà présents.

Tout nouveau locataire souscrit obligatoirement une part sociale lors de la signature du contrat de location.

Chaque locataire relogé dans le cadre d'une mutation devra également souscrire une part sociale. Les requérants en transfert de bail sont pareillement concernés.

### LE SOCIETARIAT, ÇA SERT A QUOI ?

Devenir sociétaire, c'est vous impliquer dans un projet collectif et participer aux décisions de la coopérative en votant les différentes motions lors des assemblées générales annuelles. Etre sociétaire, c'est rejoindre une coopérative HLM qui a du sens, utile pour vous et pour votre territoire.

### COMMENT FONCTIONNE UNE COOPERATIVE ET COMMENT SOUSCRIRE AU SOCIETARIAT ?

La Maison Pour Tous rassemble dans son sociétariat l'ensemble des acteurs impliqués : locataires, accédants à la propriété, salariés, partenaires. Le principe coopératif repose sur la gestion démocratique de la structure : 1 personne = 1 voix.

Pour souscrire une part sociale, vous pouvez compléter un bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site internet ou dans votre agence [www.lmpt-coop.fr/locataires/devenir-societaire](http://www.lmpt-coop.fr/locataires/devenir-societaire) et le remettre à votre agence en mains propres. Il doit être accompagné d'un chèque d'un euro et cinquante-deux cts (1,52€).



Rejoignez-nous sur :



[www.lmpt-coop.fr](http://www.lmpt-coop.fr)